



**LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS**
HAUTE-LOIRE

Atelier collectif

**« Diversifier ses sources de financement par
un meilleur positionnement sur appels à
projets »**

avec le cabinet LE ROSEAU

Temps collectifs et individualisés

Partenaires financeurs



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du programme opérationnel régional « Enjeux de croissance » 2014-2020.

**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
Liberté
Égalité
Fraternité



Dispositif porté en
Haute-Loire par
l'association :



MODALITES

Date : 3 ateliers collectifs (3 journées) + séances individualisées

Lieu : salle Loire (RDC), au Conseil Départemental, 1 place monseigneur de galard au Puy en Velay, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Contact : Mélanie CHAMBON, chargée de mission DLA au CIPRO 43, 04 71 06 06 80,
melanie.chambon@cipro43.com

Public : dirigeants bénévoles et/ou salariés des structures de l'ESS employeuses (associations, SCOP, SCIC, entreprises avec agrément ESUS. Participation limitée à 6 structures.

Coût : accompagnement entièrement pris en charge par le DLA de la Haute-Loire

Intervenant : M. Julien LOÏS, cabinet LE ROSEAU, Accompagnateur et Formateur, spécialiste des structures de l'Economie Sociale et Solidaire

OBJECTIFS DE LA SESSION D'ACCOMPAGNEMENT

Amener les participants à acquérir/s'approprier une méthodologie en matière de :

- De veille en matière de recherche de financement,
 - Dans leur positionnement sur appels à projet (étape préalables/technique de veille,
 - D'élaboration de la réponse (trame/plan type),
 - De la construction d'un contenu avec argumentaire adapté valorisant le projet,
 - De réalisation de tableaux de bord de suivi du projet et de gestion.
-



PROGRAMME

Temps COLLECTIFS et INDIVIDUALISES

Modalités : 3 ateliers collectifs en présentiel les 26/09, 19/10, 14/11 + séances individualisées

Préalable : Recueil de données et analyse de besoins

Séquence 1 : Veille sur les appels à projets et positionnement (*journee du 26 septembre*)

Séance collective n°1 et 2 :

1. Être capable d'identifier des appels à projets : analyser son besoin de financement ; les différents types d'appel à projets ; mise en pratique
2. Savoir positionner sa structure : identifier les appels à projets ; connaître les financeurs potentiels ; mettre en place une veille ; mise en pratique

Séance individuelle n°1 : appui personnalisé sur la veille sur les appels à projets et positionnement (RDV visio 1h30)

Séquence 2 : Être capable de proposer des réponses convaincantes (*journee du 19 octobre*)

Séance collective n°3 : Savoir s'approprier une méthode d'évaluation de l'impact de son projet : pourquoi mesure-t-on une démarche d'évaluation ? Identifier les dimensions de son impact/utilité sociale

Séance collective n°4 : Développer une méthodologie de réponse à appel à projets : la formalisation du projet, les indicateurs d'évaluation

Séance individuelle n°2 : Réponse aux appels à projets et modalités d'évaluation (RDV visio 1h30) : appui personnalisé avec analyse du budget prévisionnel du projet

Séquence 3 : Être capable de piloter et de gérer des appels à projets (*journee du 14 novembre*)

Séance collective n°5 : Déterminer mes conditions de réussite d'un bon pilotage : différences entre pilotage, gestion et suivi, l'exercice de la « tour de contrôle »

Séance collective n°6 : Le pilotage et le suivi d'un projet : le pilotage, le suivi de projet, mise en pratique

Séance individuelle n°3 : Processus de pilotage du projet et de gestion du financement (RDV visio 1h30) : appui personnalisé sur le processus de financement